

VILLE D'AUXERRE

Direction quartiers, jeunesse, citoyenneté

Affaire suivie par Denis Quéva 03 86 72 43 51

COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE DE QUARTIER SAINT JULIEN – SAINT AMATRE DU 10 JUIN 2005

L'assemblée de quartier Saint Julien – Saint Amâtre s'est réunie le 10 juin 2005 à 18 h 30 à la salle de conférence de l'ensemble Vaulabelle.

PRESENTS

Patrick **RIGOLET** Maire-adjoint en charge des quartiers et de la démocratie de proximité
Monique **DESNOYERS** Elue en charge du quartier
Max **VIAL** Président du conseil de quartier
Jean-Guy **BEGUE** Représentant à la commission de quartier
Alain **RAYMONT** Maurice **BARDONNEAU**, Sylvette **DA COSTA**, Jean-Pierre **ARLIX** , (membres du conseil de quartier) et environ 70 habitants du quartier.

EXCUSE

Pierre **PERREAU** Elu en charge du quartier,

Ordre du jour :

- 1/ Ouverture par Patrick Rigolet.
- 2/ Communication du Président du conseil de quartier.
- 3/ Projet d'éclairage d'une allée de l'arboretum
- 4/ Echanges avec les habitants

1/ Ouverture par Patrick Rigolet

Patrick Rigolet souhaite la bienvenue aux participants au nom du Maire et énonce l'ordre du jour.

Il rappelle que cette assemblée est une assemblée dite « intermédiaire » et qu'elle a vocation d'abord à examiner un projet du conseil de quartier (éclairage d'une allée de l'arboretum), à la différence des assemblées de quartier annuelles, qui ont lieu en janvier ou février en présence du Maire, qui abordent tous les sujets et servent également à renouveler les membres des conseils de quartier.

2/ Communication de Max Vial, Président du Conseil de quartier

Sujet abordé : Point de situation sur les travaux du conseil de quartier au 1^{er} semestre 2005 et perspectives

Points évoqués

Après avoir présenté les membres du conseil de quartier, Max Vial récapitule l'ensemble des dossiers sur lesquels le conseil de quartier s'est penché depuis son renouvellement le 17 janvier 2005, et notamment

- Stationnement rue des Sénons (tracé récemment, reste à poser des potelets à l'angle de la rue Gérot)
- Rue Louis Richard (réorganisation du stationnement, consultation des riverains)
- Chemin de Bouffaut (instruction de l'installation d'un dispositif de ralentissement des véhicules sous forme de quatre grands plateaux)
- Opération d'animation dans le cadre de la fête de la musique et préparation d'un repas de quartier

Il énonce ensuite les perspectives pour la suite :

- Projet d'illuminations de Noël Place Achille Ribain (Maison de l'eau)
- Réaménagement de la rue du Stand (modification du stationnement, interdiction aux poids lourds...)
- Aménagement du trottoir rue du Carré Pâtissier (vers la rue Louis Braille)
- Sensibilisation contre les nuisances sonores (outils de jardinage, cyclomoteurs)
- Rue Jules Moreau : reprise
- Arboretum : harmonisation des grillages des riverains, installation d'un sanitaire (prévu pour la fin de l'année 2005)

3/ Examen du projet d'éclairage d'une allée de l'arboretum

Information

Max Vial informe sur ce projet : l'arboretum étant un lieu de passage notamment pour les personnes qui reviennent de leur travail à pied, le problème se pose de le traverser quand la nuit tombe tôt, à la période hivernale.

Le conseil de quartier souhaite prendre l'initiative de proposer un financement sur l'enveloppe des conseils de quartiers pour réaliser dès 2005 un éclairage « d'ambiance » permettant de le traverser plus facilement, dans le sens Nord-Sud (de la rue de l'arboretum à la rue Darnus, vers le local du service des espaces verts). L'autre allée principale, orientée Ouest-Est, pourra être réalisée plus tard sur crédits municipaux.

Cet éclairage serait temporisé de telle manière qu'il ne concernerait que la période hivernale en début/fin de journée de travail, à l'exclusion d'un éclairage continu toute la nuit.

Décision

Cette proposition est soumise à l'approbation de l'assemblée de quartier. Celle-ci l'adopte unanimement à l'exception d'un vote contre.

Une explication de vote est fournie : compte tenu de l'insécurité qui règne à l'arboretum, l'éclairage ne fera que la renforcer. Il serait plutôt nécessaire de clôturer le parc dans son ensemble la nuit pour y éviter les fréquentations nocturnes « douteuses ».

4/ Echanges avec les habitants

La discussion générale et les diverses interventions font apparaître les points suivants, qui seront transmis aux services de la Ville et que le conseil de quartier exploitera, autant que possible, dans la suite de ses travaux :

Localisation	Problème, question, commentaire	Eléments de réponse fournis
32, rue Louis Richard	Il est nécessaire de ménager la visibilité des véhicules qui sortent de la propriété	Le projet actuel prend en compte cette sortie de parking.
Chemin de Bouffaut, vers le pont qui mène rue Darnus	Une meilleure signalisation est nécessaire, compte tenu de l'étroitesse du passage et de la circulation qui s'accroît dans le secteur. On peut penser à la mise en place d'un alternat pour le passage des véhicules sous le pont.	Cet aménagement sera demandé par le conseil de quartier
Avenue Pierre Larousse	La vie des riverains est infernale à cause de la circulation, et notamment des camions. Interdire la rue du Stand aux camions, c'est aggraver encore le problème	La rue du stand ne peut pas supporter les gros véhicules qui peuvent l'endommager. C'est une rue de desserte locale, à la différence de l'avenue Pierre Larousse
Rue de Bourneil	Le stationnement s'effectue sur les trottoirs (notamment un autobus tous les midis), la vitesse des véhicules est trop élevée	Ces points seront envisagés par le conseil de quartier. Une partie de la rue devrait être refaite en 2006.
Arboretum	Des bancs supplémentaires sont nécessaires	A voir, mais il faut éviter les rassemblements autour...
Fonderie	Des nuisances sont à signaler : vibrations fortes, bruits divers	Il est nécessaire de préciser exactement ces nuisances pour pouvoir agir (quand ? à quelle fréquence ?) : le conseil de quartier se tient à disposition et prendra des informations sur les normes applicables à cette entreprise et les rapports effectués par les autorités de contrôle
Lotissement du clos de la Roche	La voirie y est privée. On y trouve régulièrement des marquages à la peinture de divers organisateurs de randonnées qui signalent la direction de la coulée verte	UNE intervention vers les principaux organisateurs auxerrois de randonnées peut être faite, sans garantie d'efficacité à 100% cependant
Quartier dans son ensemble	Peut-on y effectuer des brûlages de végétaux	La réponse est négative, tout brûlage est interdit sur l'ensemble du territoire de la commune

Pont de Vallan	C'est une entrée principale de la Ville et on n'y trouve aucun fleurissement	Une demande de fleurissement sera faite par le conseil de quartier.
----------------	------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

L'assemblée est levée à 20 heures 40.

Patrick RIGOLET
Adjoint au Maire
chargé des quartiers
et de la démocratie de proximité

Conseil de quartier St Julien St Amâtre
Assemblée de quartier du 10 juin 2005
Etat des travaux 1^o semestre 2005

1. Réunions

Le conseil de quartier, suite à son renouvellement lors de l'Assemblée de quartier du 17 janvier 2005, s'est réuni 6 fois.

10 janvier 2005
2 février 2005
29 mars 2005
25 avril 2005
17 mai 2005
30 mai 2005
8 juin 2005 <i>visite du Maire dans le quartier</i>

Doivent être ajoutées d'autres réunions : réunions sur site avec les services de la Ville (rue des Sénons), réunion de la commission des quartiers, réunion des riverains de la rue Louis Richard, réunion sur les travaux de l'avenue Pierre de Courtenay

Les réunions du conseil de quartier ont lieu à la Maison de l'eau et de l'environnement, Place Achille Ribain

2. Demandes particulières formulées à la Ville

Elles concernant les sujets suivants

- Etat de la rue Jules Moreau
- Installation de toilettes à l'arboretum
- Nettoyage de certains trottoirs
- Information sur le stationnement rue Pierre Reckel
- Etat de la chaussée rue Gérot et rue du Clos
- Trottoir de la rue Carré Pâtissier
- Interdiction aux poids lourds de la rue du Stand
- Déplacement des arrêts de bus du chemin de Bouffaut
- Action contre les nuisances sonores (Cyclomotoristes, Appareils de jardin)

Une demande a été adressée à la **CCA** (communauté des communes de l'Auxerrois) concernant l'extension du réseau de bus urbains vers le secteur Champlys, Grattery, Bouffaut

3. Projets de la ville pour lesquels le conseil de quartier a été informé et consulté

- Réorganisation du stationnement Rue Louis Richard
- Aménagement de l'arboretum et de ses abords

4. Contribution à l'animation du quartier

- Pour le 21 juin 2005, organisation d'une fin d'après musicale à l'arboretum, dans le cadre de la fête de la musique, avec la participation de la chorale « les Chanteurs pour le plaisir »
- Le 17 septembre 2005, organisation d'un apéritif et d'un repas de quartier à l'arboretum, et si possible d'un concours de pétanque (dès le matin)

Nota : en coopération avec le « Foyer Gouré », une information spécifique sera faite vers les personnes âgées, avec proposition de transport si besoin, pour les deux manifestations.

5. Projets du conseil de quartier

- Réalisé : marquage du stationnement rue des Sénons (reste à poser : potelets à l'angle de la rue Gérot)
- En cours : Dispositif de ralentissement pour le chemin du Bouffaut et le chemin de la Roche : installation de quatre plateaux, mise en sens unique du chemin de la Roche dans le sens montant (vers la voie romaine) et déplacement des arrêts de bus scolaire du chemin de Bouffaut à l'intérieur du lotissement.
- En cours : interdiction aux poids lourds de la rue du Stand, avec étude d'un stationnement en quinconce
- Proposé à l'assemblée de quartier : éclairage d'une allée de l'arboretum

6. Composition du conseil de quartier

Pierre PERREAU	Elu en charge du quartier
Monique DESNOYERS	Elue en charge du quartier
Max VIAL	Président du conseil de quartier.
Jean-Guy BEGUE	Représentants à la commission des quartiers
Alain RAYMONT (suppléant)	
Jean-Pierre ARLIX	Représentants des habitants du quartier.
Maurice BARDONNEAU	
Sylvette DA COSTA	